

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 03-330-1924 portant promulgation de la loi portant réforme du régime des pensions civiles et militaires.

n° 03-330-1924

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
8 mai 1924

Numéro JO  
n° 330 du 31/05/1924

Date du numéro  
31 mai 1924

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** la loi du 14 avril 1924, insérée au Journal officiel de la République du 15 avril 1921, même mois, portant réforme du régime des pensions civiles et des pensions militaires,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgué dans la Colonie pour y être exécutée selon ses forme et teneur la loi du 14 avril 1924, portant réforme du régime des pensions civiles et des pensions militaires.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera communiqué enregistré publié partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Colonie.

J. JOULIA.